

ECOLE PRIMAIRE JULES FERRY

10, rue Germain Chauveau
37400 AMBOISE

tél.: 02.47.57.01.32

courriel : ec-jules-ferry-amboise@ac-orleans-tours.fr
site internet : <http://ec-jules-ferry-amboise.tice.ac-orleans-tours.fr/>



2013-2014

Horaires de l'école :

Accueil : 8h20-8h30 et 13h20-13h30.

Classe : 8h30-11h30 et 13h30-16h30 (les lundis et jeudis)
13h30-15h00 (les mardis et vendredis).

Merci de respecter ces horaires.

Aménagement des Rythmes scolaires (A.R.S.) les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30.

Accueil périscolaire le matin à partir de 7h15.

Etude surveillée et accueil périscolaire le soir jusqu'à 18h30.
(renseignements en mairie)

Des activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.), sur proposition des enseignants, auront lieu les lundis et mardis de 11h30 à 12h00.

Bonne année scolaire à tous !

Présentation de l'équipe

Directeur : Jean-Baptiste MAIGNAN (joignable en priorité le lundi)

P.S.-M.S. : Stéphanie BADIÉ

G.S. : Anne HACIA

C.P.-C.E.1 : Marie-Laure VASSOT

C.E.2 : Catherine BOULAY

C.M.1-C.M.2 : Jean-Baptiste MAIGNAN (mardi, mercredi, jeudi et vendredi) et Cécile ZENSS (lundi)

Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (R.A.S.E.D.) :

Psychologue scolaire : Nadine BOUCHET-OLIVIER

Maîtresse « E » : Brigitte DELAHAYE

A.T.S.E.M. : Laëtitia BOURGOGNON et Martine REBOULLEAU

Agents de service : Axelle REGNIER et Véronique RENO

Intervenante musique : Florence CADIOU

Intervenant E.P.S. : Bruno CORNIER

Périscolaire :

Maternelle : Laëtitia BOURGOGNON, Martine REBOULLEAU et Thierry WATTERBLED DE DUCLA + intervenants ponctuels lors de l'A.R.S.

Elémentaire : Axelle REGNIER et Véronique RENO + intervenants ponctuels lors de l'A.R.S.

Etude surveillée : Sylvie MOLES

Cantine maternelle : Laëtitia BOUGORGNON, Martine REBOULLEAU, Axelle REGNIER et Florence VONNET

Cantine élémentaire : Nathalie BRANJAUNEAU-LEMARCHAND, Valérie PLANCHENAU et Véronique RENO

Informations utiles

Inspection de l'Education Nationale (circonscription d'Amboise) :

9, place de la Croix Bénard 37400 Amboise

tél. : 02.47.57.42.65

Enseignant Référent (E.R.E.S.S.) : 02.47.23.06.03

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire :

38, rue Edouard Vaillant 37042 Tours Cedex 1

tél. : 02.47.60.77.60

<http://www.ac-orleans-tours.fr/dsden37/>

Ministère de l'Education Nationale : <http://www.education.gouv.fr/>

Mairie d'Amboise : 02.47.23.47.23

Service Education Jeunesse : 02.47.57.59.35

Centre Médico-Scolaire : 02.47.57.02.49

Maison Départementale de la Solidarité : 02.47.30.48.48

Représentants des parents d'élèves et Association des Parents d'Elèves *Les P'tits Jules* :
consultez les panneaux d'affichage à l'entrée de l'école.

Memento



Directeur : 02.47.57.01.32

Classes maternelles : 02.47.57.05.65

Classes élémentaires : 02.47.57.01.32

Périscolaire (classes maternelles) : 02.47.57.05.65

Périscolaire (classes élémentaires) : 02.47.30.13.42

Psychologue scolaire : 02.47.57.63.72

Vacances scolaires

Toussaint :

du vendredi 18 octobre au soir au lundi 4 novembre au matin.

Noël :

du vendredi 20 décembre au soir au lundi 6 janvier au matin.

Hiver :

du vendredi 21 février au soir au lundi 10 mars au matin.

Printemps :

du vendredi 18 avril au soir au lundi 5 mai au matin.

Eté :

le vendredi 4 juillet au soir.

Rappels

Documents nécessaires à l'école :

- **la fiche de renseignements**, distribuée en début d'année. Complétez-la soigneusement car elle nous est indispensable tout au long de l'année. Tout changement ou complément d'information devra nous être communiqué au plus tôt et par écrit (changement de numéro de téléphone, nouvelle personne venant chercher votre enfant à l'école...).
- **l'attestation d'assurance scolaire**. L'assurance scolaire est facultative. Cela dit, pour les activités scolaires dépassant les horaires habituels de classe, une assurance responsabilité civile et individuelle accident est obligatoire. Merci de fournir une attestation d'assurance le plus rapidement possible. La participation d'un élève à certaines activités pourra être refusée s'il n'est pas correctement assuré.
- **le cahier de liaison**. Ce cahier est mis en place pour chaque élève afin de vous informer de la vie de la classe et de l'école. Vous pourrez, vous aussi, communiquer avec l'école et l'enseignant par l'intermédiaire de ce cahier. C'est un moyen simple de programmer une rencontre avec l'enseignant de votre enfant. Consultez-le tous les jours, ainsi que le panneau d'affichage situé à proximité du portail de l'école.

L'U.S.E.P. :

L'école est affiliée à l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) afin de faire vivre les projets des classes. Cette association permet de financer des sorties, spectacles, achats de petits matériels... Une participation financière facultative vous sera demandée au début de l'année. ***Merci de votre participation !***

Hygiène et sécurité :

Les enfants doivent venir à l'école en bonne santé. Aucun enfant malade ne sera accepté et aucun médicament ne sera administré par le personnel de l'école (sauf dans les cas de P.A.I.). Il est formellement interdit de confier un médicament à un enfant.

Toute absence devra être excusée le jour même puis justifiée par écrit (un mot d'excuse prérempli figure dans le cahier de liaison). En cas de maladie contagieuse, un certificat de non-contagion sera exigé à la reprise.

Affaires personnelles de l'élève :

L'école n'est pas responsable en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels.

En cas de doute, reportez-vous au règlement intérieur de l'école.